

## Tribune libre

## Les chemins de traverse politiques

Flavien ENONGOUE \*

Libreville/Gabon

**QUOI** de neuf dans la vie politique de notre pays à six (6) semaines de la prochaine élection présidentielle ? Le nombre de Gabonais inscrits sur la liste électorale connu (628 124), le Président Ali Bongo Ondimba a entamé par la Nyanga, le 12 juillet 2016, une tournée républicaine qui le fera séjourner longtemps dans le Gabon profond. Auparavant, il avait confirmé, le 9 juillet 2016, sa volonté de se succéder à lui-même en déposant au siège de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP), sis à la Cité de la démocratie, son dossier de candidature à cette élection, à l'instar de dix-huit autres compatriotes. Dans la liste des quatorze retenus le 15 juillet, figurent bien Ali Bongo Ondimba.

Ce qui n'aurait pu être qu'une simple formalité administrative de la part d'un président de la République en exercice, les adversaires les plus hystériques avaient réussi indirectement à en faire un événement politique, en poussant des dizaines de milliers de partisans d'Ali Bongo Ondimba à envahir la Place de la paix et toutes les artères alentours, à la faveur d'un grand meeting organisé le jour du dépôt du dossier de candidature.

L'événement est inaugural des mobilisations populaires des prochaines semaines ; les uns et les autres s'activant d'abord à se compter dans la rue, à travers marches et meetings, avant l'épreuve fatidique des urnes, le 27 août 2016. Usant d'une métaphore sportive appropriée, le candidat avait circonscrit le sens de l'événement à un entraînement, pour se préparer à la compétition, tester le moral des troupes et, mimiques à l'appui, témoigner de sa grande forme, et donc de sa détermination à obtenir du peuple un second mandat. Pour ceux qui en doutaient encore à l'autre rive politique, faisaient semblant de penser, d'imaginer ou d'affirmer le contraire, la preuve est faite de l'évidence juridique et populaire de la candidature d'Ali Bongo Ondimba.

Mais on peut être sûr d'une chose : la bêtise politique survivra à cette évidence, du moins jusqu'à la veille du verdict des urnes. Car, à l'autre rive - se prolongeant notamment jusqu'au

bord de la Seine -, il s'en trouvera toujours des voix, tonifiées par la haine de l'autre et l'ardeur de (re)posséder, pour persévérer dans la faute politique et morale d'exiger l'impossible : la disqualification d'Ali Bongo Ondimba.

Sans fondement juridique, ainsi que l'a démontré avec pertinence le Pr Étienne Nsie dans son Libre propos paru dans l'Union du 15 juillet 2016, cette exigence a au moins le mérite de nous renseigner sur l'état d'esprit des concurrents, littéralement paralysés par la peur d'entrer en compétition avec plus fort qu'eux, donc de perdre. Elle me fait penser à ce qui, dans ma jeunesse, avait souvent lieu dans les cours d'écoles entre garçons jouant au football. Pour espérer gagner ces matchs à durée souvent indéterminée et qui se jouaient généralement sans arbitre, les plus manœuvriers s'activaient, parfois avec succès, à faire tenir à l'écart du jeu le plus talentueux en l'accusant de tous les maux, dont souvent le manque de sens collectif. Or, la compétition électorale en démocratie, dont le principal enjeu ici est la sélection libre et juste, parmi plusieurs prétentions, de celui ou celle qui doit gouverner, ne peut s'accommoder de ce type d'exclusion, qui repose fondamentalement sur l'arbitraire du caprice individuel ou collectif d'un groupe s'arrogeant les prérogatives du souverain légitime. C'est pourquoi, cette exigence formulée à l'autre rive est incontestablement usurpatrice et ne peut se traduire que sous la forme de la violence. Et notre Constitution est, en la matière, d'une grande clarté : « Aucune section du peuple, aucun groupe, aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale ni entraver le fonctionnement régulier des institutions de la République » (art. 3. 2).

Il ne s'agit pas simplement de la violence du groupuscule de casseurs qu'on a pu voir à l'œuvre le 9 juillet 2016, mais surtout celle initiale des mots, donnant par la suite lieu à diverses initiatives politiques attentatoires aux normes et valeurs démocratiques. Ces initiatives ont constitué des chemins de traverse politiques qui, comme prévu, n'ont mené nulle part tous ceux qui avaient requis de les emprunter.

Dans le premier registre, celui de la violence des mots, il m'a été donné de constater le développement, ces derniers temps,

de la pratique de faux témoignages pour tenter de faire crédit à l'exigence usurpatrice. On me pardonnera de n'évoquer ici que le dernier en date, livré par une ancienne compagne de feu Omar Bongo Ondimba, dans un entretien accordé au journal La Loupe (n° 284, du jeudi 7 juillet 2016).

Évoquant les circonstances dans lesquelles elle fit la connaissance d'Ali Bongo à la présidence de la République, elle relève le caractère, selon elle, souvent conflictuel des relations que ce dernier entretenait avec le maître des lieux, avant de nous partager une confiance de son illustre compagnon, d'autant de 1997, et sur laquelle elle dit s'être toujours questionnée : « *"si en 1968 j'avais la même expérience que j'ai aujourd'hui, les Français ne m'auraient pas imposé quelque chose qui me poursuivra jusque dans ma tombe"*. Et quand je lui ai demandé quoi, il m'a répondu "la guerre du Biafra"; il passa à autre chose ».

Je sais d'expérience que c'est un faux témoignage. Son auteure, Chantal Myboto, s'est autorisée une interprétation bien particulière et politiquement intéressée, donc biaisée, des propos de l'ancien président de la République, dont on sait qu'ils étaient exclusivement portés sur le rôle que le Général Charles de Gaulle avait fait jouer au Gabon, ainsi qu'à la Côte d'Ivoire, pour servir les intérêts géopolitiques de la France sur la question du Biafra. Omar Bongo s'en était ouvert à bien d'autres collaborateurs, ainsi qu'aux journalistes. Au-delà de la volonté revendiquée de régler à tout prix des comptes politiques, et dans une certaine mesure financiers, la liberté prise allègrement avec la réalité des faits historiques se double ici d'une trahison, d'un viol de la mémoire du disparu, à qui l'on prête, sous le sceau de la révélation d'une confiance, des propos qui lui sont totalement étrangers.

Dans le registre des initiatives politiques attentatoires aux normes et valeurs démocratiques, je me contenterai d'évoquer celles qui visaient à obtenir des acteurs institutionnels en charge de la gestion du processus électoral une implication dans la réalisation de l'exigence usurpatrice.

Il me vient d'emblée à l'esprit, l'action de la nébuleuse politico-assocative connue depuis avril 2016 sous le nom de Union sacrée pour la patrie (USP). Elle s'était donnée mandat d'élabo-

rer et mettre en œuvre la stratégie de destitution, en quelques semaines, d'Ali Bongo Ondimba. Il n'a rien résulté des menaces et ultimatum lancés depuis lors, le peuple sollicité y opposant invariablement une indifférence totale.

Il aura fallu attendre début juin pour que l'exigence usurpatrice retrouve pour ainsi dire une seconde jeunesse, à la faveur de la désignation, le 5 juin, du candidat de l'Union nationale à la prochaine élection présidentielle, en la personne de Casimir Marie-Ange Oyé dit Mba. Dans son propos de circonstance, l'ancien Premier Ministre d'Omar Bongo inscrira comme priorité de son action de candidat, la disqualification d'Ali Bongo Ondimba, en vue de laquelle il promettra d'impliquer non seulement la CENAP et la Cour constitutionnelle, mais aussi les chefs d'Etat de la sous-région.

Divisé sur l'essentiel, à savoir l'élaboration d'un projet commun et l'identification d'une figure pour le porter, et malgré les haines viscérales qui caractérisent leurs relations interpersonnelles, tous ou presque se sont appropriés, certes à des degrés divers, l'initiative du cheval blanc de l'Union nationale lancé dans une course folle contre le temps, avec le succès que l'on sait.

Reçus à la CENAP le 24 juin, puis à la Cour Constitutionnelle le 4 juillet, ils se sont vu rappeler ici et là les termes de la loi et de la réglementation opposables à leur exigence usurpatrice. La forme pétitionnaire que cette exigence a revêtu par la suite n'a rien changé au fond de l'affaire qui reste une véritable imposture politique. Ainsi que le confirme l'idée de solliciter le concours des chefs d'Etat de la sous-région. Qui peut s'imaginer un chef d'Etat étranger s'inviter ainsi dans les affaires intérieures d'un Etat en paix, et de surcroît sans mandat préalable d'une organisation internationale compétente ?

Que la perspective ait été jugée plausible confirme, jusqu'à la caricature, la prégnance de la posture dans l'agir politique des prétendants au trône. Peu importe le message des faits, seule la posture compte. D'où la constance dans les dérapages verbaux. Nul besoin de revenir sur l'enfer que Jean Ping a promis aux acteurs au pouvoir et leurs soutiens dans la population, assimilés aux « cafards » dont il faudra se débarrasser le

moment venu. Il n'est que de se référer aux menaces de mort contre le Président de la CENAP, René Aboghé Ella ; notamment de la part de Pierre Claver Manganga Moussavou déclarant : « *Même s'il se cache sous terre, on ira le déloger. Il devra être poursuivi partout où il se retrouvera.* »

Alors même que le débat démocratique suppose la forclusion de la violence, ces propos attestent du choix suicidaire de leurs auteurs d'en faire la principale modalité de règlement des différends politiques. Or, Ali Bongo Ondimba a, avec lui, non seulement le droit mais aussi la légitimité dont il sollicite le renouvellement électoral dans quelques semaines. La mobilisation impressionnante du 9 juillet à Libreville, et celles constatées par la suite à l'intérieur du pays en constituent-elles les indices ?

A l'autre rive, on est persuadé du contraire, au motif que ceux qui y prennent part, le feraient sans conviction, moyennant plutôt rétribution financière et que, le moment venu, ils feront dans l'isoloir le choix de leur conscience.

Cette critique vaut qu'on s'y attarde. Si elle a le mérite de faire le procès d'une pratique, elle pêche résolument à lui accorder une importance exagérée, alors qu'il ne s'agit que d'une pratique marginale, souvent le fait d'entrepreneurs politiques isolés ou de second rang. Ali Bongo Ondimba le sait : dans le contexte d'une élection présidentielle au Gabon, une mobilisation électorale victorieuse ne peut être exclusivement clientélaire, encore moins communautaire. A le suivre dans le discours comme dans la pratique, on réalise que l'objectif qu'il vise est l'obtention d'un vote qui soit majoritairement d'opinion. Car, pour lui - et j'aurai l'occasion d'y revenir longuement dans une prochaine tribune - c'est essentiellement l'orientation politique « *qui lie les voix entre elles* » (Jacques Gerstlé). D'où la place de choix dévolue au Parti démocratique gabonais (PDG) dans la mobilisation électorale ; il a opté d'en être officiellement le candidat, tout en bénéficiant du soutien actif des alliés traditionnels et de circonstance.

\* Maître-Assistant de Philosophie politique à l'Université Omar Bongo (UOB).

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 15/07/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1157	1USD =	587,993	1 USD	624,036	CAC 40	15/07/2016	4 385,52
		CAD	1,4422	1CAD =	454,831	1 CAD	478,776	DOW JONES	15/07/2016	18 506,41
		JPY	117,8800	1JPY =	5,565	100 JPY	578,653			
		GBP	0,8331	1GBP =	787,359	1 GBP	821,280			
		CHF	1,0900	1CHF =	601,795	100 CHF	63 014,93			
		ZAR	15,8563	1ZAR =	41,369	100 ZAR	4 301,86			
		MAD	10,8781	1MAD =	60,301	MAD	62,71			
		CNY	7,4577	1CNY =	87,957	1CNY	90,60			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
15 Juillet 2016: 46,89